

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du Jeudi 14/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	9	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Seine et Marne
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 14 Mars à 18:30, le Comité Syndical du SIAEP NEMOURS - ASSAINISSEMENT s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux membres élus le 06/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été déposés sur le site du SIAEP NEMOURS-SAINT PIERRE, le 06/03/2024.

Présents : M. PEUTOT Christian, Président, Mme BONIN Fannie, M. BROCHON Eric, M. DUMAY Jean-Claude, Mme GUERPILLON Evelyne, M. JEULIN Fabrice, M. KINDERF Gilles, Mme LEDUC Christine, M. REMOND Thierry, M. ROUX Philippe

Absents et excusés: M. BAURY-SAILLY Frédéric, M. COFRECES Segundo, M. DALMAYRAC Eric, M. DEMASSON Frédéric, M. JARDIM-VIEIRA Orlando, M. PETIT Michel

Invité(s) : M. AUJARD PASCAL, Mme BOISSY VERONIQUE, M. LAINE Pierre

A été nommé(e) secrétaire : Mme LEDUC Christine

2024/002 – SURTAXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2024

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2224-19 et suivants,

Le Président ayant exposé que le budget du service assainissement collectif présente un résultat provisoire de l'exercice 2023 de 3 094 k€ permettant la définition d'un programme de travaux sur la durée du contrat de DSP, il propose de reconduire pour les consommations de l'année 2024, la surtaxe actuelle, à savoir 0,73 € H.T./m3 pour toutes les communes.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de reconduire la surtaxe Assainissement collectif à **0,73 € H.T./m3** pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Et ont les membres présents, signé au registre.

Pour copie conforme.

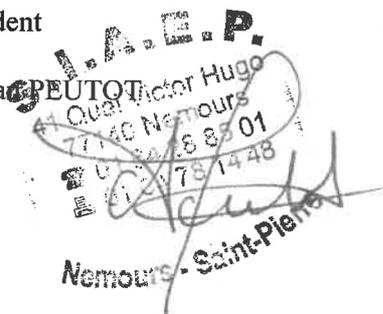
Nemours, le 15/03/2024

Le Président

Monsieur Christian PEUTOT

Secrétaire de séance

Madame Christine LEDUC



Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le